

IRAT

PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL
DE LA ZONE DE FARA - POURA

RAPPORT DE LA MISSION PREPARATOIRE
EFFECTUEE DU 16 JUIN AU 7 JUILLET 1983
DANS LE CADRE DE L' A. V. V.

PROGRAMMATION DES ACTIVITES
DE RECHERCHE - DEVELOPPEMENT

TONNEAU Jean-Philippe
Ingénieur Recherche-Développement

PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL
DE LA ZONE DE FARA - POURA

RAPPORT DE LA MISSION PREPARATOIRE
EFFECTUEE DU 16 JUIN AU 7 JUILLET 1983
DANS LE CADRE DE L' A. V. V.

PROGRAMMATION DES ACTIVITES
DE RECHERCHE - DEVELOPPEMENT

TONNEAU Jean-Philippe
Ingénieur Recherche-Développement

/ RAPPORT DE MISSION /

Programmation des activités de R/D

/ I - CADRE DE LA MISSION /

La finalité (1) de l'intervention dans la zone de FARA-POURA est de promouvoir le développement rural (activités agricoles et autres).

Les objectifs pris en compte sont :

- utilisation optimale des potentialités agricoles de la zone
- stabilisation des populations rurales
- installation progressive des migrants.

Ils nécessiteront une double action :

- extension des cultures sur les terres vierges (plaines alluviales)
- intensification des systèmes de production existants.

Une démarche recherche-développement (R/D) a été proposée afin de déterminer :

- un schéma directeur régional permettant à la fois une restructuration foncière et des aménagements, ce schéma dépendra beaucoup des conclusions de l'étude du milieu (Cf. rapport IMBERNON)
- des itinéraires techniques-d'améliorations des systèmes de production, adaptés aux différents types d'exploitations existantes (terroirs, moyens de production) de mise en valeur des terres vierges (2). Ceux-ci devront prendre en compte particulièrement les conséquences socio-économiques de la colonisation.

(1) Cf. rapport DEVEZE : "Evaluation du projet de développement rural FARA-POURA".

(2) Il semble difficile d'envisager des exploitations mixtes (plaines alluviales/versants...).

La direction de l'A.V.V. et le CCCE ont manifesté la ferme volonté que la R/D débouche sur des applications concrètes à court terme (en particulier pour la prise de décision d'aménagements hydro-agricoles) (1) et soit dès le début intégrée à des opérations de développement.

La présente mission, avait pour but la définition d'un programme de travail pour l'année 1 d'exécution du projet et la prise de contacts tant au sein de l'AVV que d'autres organismes, avec les personnes-ressources susceptibles d'apporter une contribution au projet (2).

Parallèlement, M. IMBERNON, s'est chargé de la définition d'un programme "étude du milieu physique", préliminaire et complément à la R/D. Toutes les actions proposées ci-après se nourriront des résultats de cette étude même si la référence n'en est pas systématique.

/ II - UNE PREMIERE APPROCHE DES SYSTEMES AGRAIRES (3) / : "Un monde rural différencié et en évolution rapide"

Les activités humaines, dans la zone de FARA-POURA, sont essentiellement agro-pastorales. (4)

L'agriculture est une agriculture extensive (1 ha/actif) et a été définie comme minière. Elle a pour but essentiel la production de céréales (sorgho, mil...).

Bienqu'elle réponde aux besoins alimentaires et qu'elle dégage même un surplus, elle a des fortes possibilités d'améliorations, qui seront de toute manière nécessaires du fait de la pression foncière, liée à la migration (5).

(1) Ces aménagements étant la seule proposition de mise en valeur de la plaine alluviale, proposition repoussée du fait du coût élevé tant de l'investissement que du fonctionnement, le projet devra déterminer rapidement des solutions alternatives.

(2) Cf. liste des personnes contactées.

(3) Nous n'avons pu que vérifier partiellement ces informations en particulier pour les données chiffrées.

(4) A l'exception bien évidemment de la mine.

(5) On constate déjà des signes de dégradation des systèmes agraires.

Mais ce diagnostic rapide ne doit pas cacher une grande diversité de situations, qui entraînera des possibilités d'évolutions variées.

Cette diversité se retrouve dans :

1°) Le peuplement : la population d'origine est d'ethnie Gourounsi. Mais des mouvements migratoires très anciens ont contribué à un peuplement diversifié et hétérogène. Les organisations sociales traditionnelles ont été certainement perturbées par l'éloignement, la jeunesse de la population et la constitution de deux centres semi-urbains importants (Fara-Poura).

La migration Mossi, à la recherche de terres, n'a jamais cessé : l'installation de villages, au Nord de Poura, le long de la route, en est la confirmation.

La réouverture de la mine a-t-elle influencé ces flux migratoires, en les renforçant ?

Une migration de jeunes, directement à la recherche d'un emploi salarié, s'est faite jour. Rien n'indique que ces jeunes seraient, faute de trouver cet emploi salarié, intéressés par l'agriculture.

D'autre part, l'installation des familles d'ouvriers centralisée autour de Poura, posera des problèmes d'occupation d'espaces importants et limite singulièrement les possibilités d'agriculture. (1)

2°) Les terroirs (2) :

Les plus anciens villages sont situés sur des milieux ferrugineux. La pratique continue des cultures pluviales sur ces milieux sensibles à l'érosion a abouti à une dégradation des sols et à une baisse de la production.

(1) Même si ces familles produiront quelques spéculations, il est utopique de croire à leur fixation en milieu rural, à la fermeture de la mine, compte tenu de ce que nous savons de leur origine.

(2) Les données sur les terroirs seront affinées par l'établissement de la carte thématique.

Le nouveau pôle d'implantation (villages de NEMLAY, PING-PORE, TOESSE, DAR SALAM) s'est situé sur des zones à fortes ou moyennes potentialités.

Enfin des implantations apparaissent le long de la Volta Noire pour permettre une mise en valeur de la plaine alluviale (petit périmètres irrigués à Poura - Maraîchage, aménagement rizicole à Basneré) (1).

3°) Les structures des exploitations :

La foncier : L'accès à la terre et sa garantie ne semblent pas poser de problèmes, tant pour les migrants que pour les agriculteurs déjà installés.

Mais cette constatation doit être modulées pour l'utilisation des bas-fonds (terres les plus fertiles). Ceux-ci seraient l'apanage des lignages les plus anciens et de fréquents conflits opposeraient les utilisateurs éventuels. L'apparition de problèmes fonciers dépendra bien évidemment de la vitesse d'installation des migrants. (2)

Les structures familiales : Selon les ethnies, l'âge des chefs d'exploitations, l'ancienneté de l'implantation, on peut constater des fortes différences dans la composition des familles (nombres et possibilités de mobilisation de main-d'oeuvre) et dans la dépendance des membres par rapport au chef de famille.

Ceci se répercute au niveau du foncier (répartition champs familiaux/champs individuels) et de l'utilisation des produits.

Les moyens de production : La plupart des agriculteurs ignore la mécanisation. Mais nous avons rencontré des paysans possédant des chaînes de tractions animales complètes et payées, du matériel d'irrigation (moto-pompes).

(1) A ce propos, il est important de constater l'apparition d'exploitations "modernes", créées à l'initiative d'urbains, confiées à des parents et dotées de moyens de production importants. Il serait souhaitable de geler ces implantations durant les deux premières années du projet.

(2) D'où l'importance de déterminer cette vitesse.

Par ailleurs un certain nombre de paysans font appel à des travaux d'entreprises pour les labours, soit par l'intermédiaire de l'ORD, soit de privés.

L'ORD sur l'ensemble de la sous-préfecture à une action de vente à crédit de matériel agricole et de transport.

Le cheptel : Nous n'avons que peu d'information sur le cheptel. Il apparaît peu nombreux (1 bovin pour 2 actifs) et mal réparti (18 % des familles).

4°) Les pratiques culturales et d'élevage :

Les champs de case, autour des habitations, sont cultivés de façon continue sans jachère. Ces terres sont généralement fertilisées par la fumure animale et les déchets domestiques. On y sème du maïs, du sorgho rouge, de l'arachide et parfois du mil. Les femmes cultivent des légumes et des feuilles à sauce : gombo, aubergine, pigment, oseille de guinée.... Ces champs (1) même fumés et en dépit de leur relative importance (37 % de superficie cultivée) ne semble que peu productif. L'essentiel de la production venant des champs de brousse (2). Ceux-ci peuvent être classés en champs de jachère courte (5 ans/5 ans) et jachère longue (5 ans/10 ans). Sur ces champs de brousse, on produit essentiellement du sorgho blanc, du coton et du mil.

Cette distinction ne prend pas en compte les bas-fonds. Les champs peuvent être familiaux ou individuels. Le matériel végétal (variétés) n'est que peu connu. Il semble peu productif, il reste à mesurer sa diversité et son adaptation aux conditions du milieu. L'ORD a vulgarisé un certain nombre de variétés améliorées (E 35-1 pour le sorgho) dont on ne connaît pas l'impact.

On rencontre des champs semés en ligne (thème de vulgarisation de l'ORD). Les sarclages (2 ou 3) sont fait à la main ou à la traction animale, l'engrais n'est pas utilisé sur les céréales.

(1) Il reste à vérifier si ces champs sont traités de manière homogène, ce dont nous doutons.

(2) Ce jugement peut aussi venir de l'utilisation des productions (arachide, vente, sorgho rouge, bière).

La culture du riz de bas-fonds et du coton fait l'objet d'attentions particulières (engrais) et pour le coton (traitements phyto-sanitaires). Des paysans pratiquent les cultures associées (maïs, coton) peut-être pour profiter des retombées de l'engrais coton.

Les pratiques d'élevages ne sont que peu connues (1). Les troupeaux bovins seraient confiés à des bergers peuls et il y aurait un certain nombre de conflits (destruction de cultures, propriétés des veaux, etc...).

5°) Production, produits monétaires, utilisation :

La répartition de la production dépend en premier lieu de l'origine : champs familiaux (alimentation, paiement impôts) ou champs individuels (laissés au libre choix de chacun).

La majeure partie de la production agricole est destinée à l'auto-consommation. Néanmoins une partie des céréales est vendue. Les commerçants ont un réseau de rabatteurs efficaces et achètent la récolte très tôt (peut-être sur pied). L'OFNACER est peu efficace (manque de moyens). Le coton est commercialisé par l'ORD. Les produits de l'élevage ne sont que très rarement commercialisés. Les bovins sont signes de prestige social et surtout sacrifiés pour les fêtes rituelles. Le petit élevage a un rôle important dans les relations sociales (cadeaux).

Les produits monétaires doivent varier énormément. Un paysan de TON avait commercialisé en 1982, pour 430.000 F.CFA de coton, avec des intrants d'un montant de 40.000 F.CFA environ. Dans le même village, d'autres exploitations n'avaient pas de revenus monétaires liés à l'agriculture.

(1) L'élevage paraît avoir été peu étudié en Haute-Volta. L'association agriculture-élevage est restée au niveau du discours. L'intérêt en est pourtant grand : fumure organique pour la conservation de la fertilité des sols.

/ III - PROGRAMME D'ACTIVITE /

1 - LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT

11.- La connaissance et compréhension des systèmes agraires existants

La démarche R/D proposée par le rapport "évaluation" prévoyait une première phase "connaissance et compréhension des systèmes agraires existant".

Cette connaissance devrait permettre :

- définir les potentialités et contraintes du milieu physique (ressources hydriques...)
- d'élaborer un diagnostic (1) au point de vue :

* technique : en particulier agronomique et zootechnique (par zone et par spéculation)

* socio-économique : analyse des centres de décisions et de leur dynamisme, capacité de mobilisation des moyens de production, production et reproduction économique, marchés, etc....

Ce diagnostic sur les systèmes agraires doit s'appuyer sur leur fonctionnement actuel et plus encore sur leurs perspectives d'évolution(2) spontanée (migration) ou faisant suite à une intervention liée par exemple à la mise en place d'un schéma directeur. Il doit respecter la diversité des situations (typologie d'exploitations et de terroir), et mesurer en particulier les capacités d'évolutions de chaque exploitation (moyen, volonté...) face à des innovations techniques proposées (itinéraires d'évolution spécifiques).

(1) Ce diagnostic, bien évidemment, ne pourra se faire qu'en référence aux potentialités et contraintes du milieu physique.

(2) Une analyse historique pour chacun des points soulevés est nécessaire.

111.- Les données à recueillir (1) :

Par rapport à ces objectifs, l'aspect connaissance du milieu physique a été traité par M. IMBERNON.

Nous voudrions présenter sous forme de tableau les données qu'il nous semble devoir recueillir, les finalités d'intervention qu'elles sous-entendent et les méthodes de collecte.

Nature des données	Finalité d'intervention	Méthodes
1) <u>Phénomènes migratoires</u> : - évolution des flux migratoires dans le temps - relation migration-pression foncière - perspectives de l'immigration	- Définition d'un schéma directeur - Définition d'une politique de migration	- Recensement systématique de toutes les familles installées dans la zone (*) - Date d'installation par membre - Terroir (**) - Mode de tenure - Installation prévue d'autres membres ou parentés.
2) <u>Occupation des sols</u> : - Etat actuel de mise en valeur des ressources du milieu	- Définition d'un schéma directeur (**) - Carte d'occupation des sols (sur fond topographiques au 1/20.000, à partir des photos aériennes 1981 et d'observations sur le terrain) - Carte toponymique des terroirs (***)	- Carte d'occupation des sols (sur fond topographiques au 1/20.000, à partir des photos aériennes 1981 et d'observations sur le terrain) - Carte toponymique des terroirs (***)

* Cette enquête s'inspirera des enquêtes AVV menées actuellement dans l'UPI (Service Recherche-Développement).

** Par comparaison avec carte thématique.

*** Importante dans la mesure où elle donne après explication la perception des paysans de leur propre terroir.

(1) Nous nous sommes inspirés des méthodologies classiques de R/D en particulier, R. BILLAZ et DIAWARA. "Enquêtes en milieu rural sahélien."

<p>5) <u>Centre de décision</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mécanisme de prise de décision : <ul style="list-style-type: none"> . au sein de l'exploitation . au sein des communautés 	<ul style="list-style-type: none"> - Simulation d'acceptation de l'innovation technologique/dynamisme potentiel - Repérage des leaders 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse bibliographique - Enquêtes et observations sur exploitations représentatives.
<p>6) <u>Economique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilités d'investissement - Volonté de capitalisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Simulation d'acceptation de l'innovation technique/capacité économique. 	<p><u>Sur exploitations représentatives</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Compte d'exploitation - Budget familial - Budget par personne - Répartition de la production
<p>7) <u>Marchés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Débouchés - Possibilité d'introduction ou de développement de certaines spéculations 	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction ou développement spéculations de rente 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse bibliographique - Etude de marché.

112.- Calendrier :

<u>Août</u>	- Etude bibliographique
<u>Septembre-Octobre-</u>	- Mise au point questionnaire, enquêtes, obser-
<u>Novembre</u>	- vation (1)
	- Test/formation enquêteurs
	- Pré-diagnostic agro et zootechnique.
<u>Décembre-Janvier</u>	- Recensement systématique famille et U.P.
	. foncier
	. structure

(1) Une mission d'appui a été prévue à cet effet de M. JOUVE correspondant du projet au sein de l'IRAT.

- Enquêtes économiques : marchés existants (céréales, cotons).
 - Carte toponymique
 - Carte d'occupation des sols.
- Février
- Echantillonnage, exploitations représentatives
 - Enquêtes économiques (marchés nouveaux ou potentiels).
- Mars
- Plan d'exploitation, superficie parcelles : exploitations représentatives.
- Mai
- Mise au point dispositif d'observations/enquêtes exploitations représentatives :
 - fonctionnement
 - centre de décision
 - suivi techniques culturales
 - composant rendement, économiques.
- Hivernage
- Réalisation.
- Novembre-Décembre 1984
- Traitements des données, programmation année 2.

12.- Contribution à l'élaboration de référentiels techniques

L'élaboration du référentiel technique visera à :

- Dans la plaine alluviale :
 - la colonisation des terres vierges (proposition de schémas de mise en valeur)
 - l'amélioration des productions rizicoles et maraîchères existantes.
- Sur les bassins versants :
 - défense, restauration des sols
 - intensification des cultures pluviales (en particulier par l'aménagement des bas-fonds).

A partir du pré-diagnostic agronomique et zootechnique on procédera à la mise en place :

- d'expérimentations en milieu maîtrisé sur des parcelles représentatives des différentes zones. Les protocoles seront définis en étroite collaboration avec les chercheurs mobilisés pour le pré-diagnostic.

- De tests en milieu paysan. Ces tests dépendront à la fois de la qualité du produit proposé par la recherche et de l'état d'organisation et de maîtrise technique des paysans. Un suivi (1) accompagnera ces tests pour évaluer les influences socio-économiques sur l'unité d'exploitation, le groupement, la communauté rurale. On s'attachera en particulier à déterminer les conditions de reproductibilité. Ainsi la mise en place d'exploitation modèle-type, par un fort appui, proposée (2) (Iman, bas-fonds de Basnéré), dès la première année, parce que plus évidente, n'a de valeur que pour l'élaboration d'un référentiel technique et ne saurait répondre qu'à un certain type de situation sociale et de terroir. Même s'il est difficile d'imaginer la possibilité d'exploitations mixtes (plaine alluviale, bassins versants), l'objectif de la R/D doit être de proposer des solutions alternatives d'amélioration de l'ensemble des systèmes de production de la région.

Sans préjuger du pré-diagnostic et en sachant que l'on respectera la diversité des zones, les expérimentations porteront sur :

- défense et restauration des sols (reboisement)
- choix de spéculations et adaptations des variétés/zones
- techniques culturales (3) et productivité des variétés
- traction animale
- rotation (4)
- association agriculture-élevage.

(1) S'inspirant de nos propositions liées à la connaissance des systèmes agraires.

(2) Cf. IMBERNON.

(3) En particulier l'utilisation de la fumure organique pour la conservation de la fertilité des sols.

(4) Prenant en compte l'introduction d'une culture de rente (coton ?)

Calendrier :

Mai : définition des protocoles
 Juin : préparation
 Hivernage : réalisation
 Novembre + Décembre : traitement des données.

2 - LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT.

21.- L'organisation des communautés

Le succès du projet de Fara-Poura dépendra à terme de la capacité d'organisation du monde paysan. La Haute-Volta présente l'originalité d'avoir un certain nombre d'atouts :

- une expérience (1) (au sein de l'AVV en particulier)
- des structures existantes (groupements) dotés d'un statut juridique.

Un premier travail permettra d'évaluer la cohésion et la qualité des groupements existants sur la zone.

Une action d'animation visant la sensibilisation des communautés sera entreprise dès la première année autour de trois axes :

- La R/D : la participation paysannale à une action de R/D est, à nos yeux, primordiale. C'est en grande partie, grâce à l'accompagnement des processus d'enquêtes, d'expérimentations et de suivi que la vulgarisation du référentiel technique se fera, les paysans étant alors acteurs de la mise au point de ce référentiel. La confrontation d'expériences, de pratiques culturelles et d'élevage au sein d'un même village ou entre deux villages, les visites à des réalisations innovatrices (stations, aménagement...) seront un élément essentiel de la sensibilisation. On tentera dès que possible d'organiser le retour des informations obtenues

(1) Le service des "institutions rurales" du Ministère du Développement Rural est chargé de l'appui à ces institutions.

lors des enquêtes pour vérifier leur validité et les utiliser comme éléments de réflexions. En particulier on essayera d'analyser le pourquoi des pratiques exemplaires, intégrant l'innovation technique de certains paysans.

- Les forages : onze forages, dont nous proposons la localisation dans les centres les plus importants (1) sont prévus dès la première année. Ils devront être accompagnés d'une formation sanitaire et technique (réparations simples). L'apport d'eau est un élément de mobilisation important, surtout pour les femmes et il importe de saisir l'opportunité d'organisation présente.

- Les marchés céréaliers : Un marché existe (le personnel de la mine). Le marché est complètement soumis à la spéculation des marchands (achats sur pieds, exportation sur Ouagadougou, revente à des prix prohibitifs...). En s'inspirant des expériences en cours (banque des céréales, etc...) en collaboration avec l'OFNACER, il faudrait organiser des marchés autogérés, acheter les céréales dès la récolte (2) et les stocker. La mine et son personnel seraient peut-être intéressés à participer aux achats et au stockage. Un premier succès renforcerait, en outre la crédibilité du projet auprès de la mine (premier pouvoir économique de la zone).

Toutes ces actions demanderont une formation des paysans (3) que le projet assumera en collaboration avec les institutions spécialisées, collaborant habituellement avec l'AVV.

22.- Les actions actuelles de l'ORD

Le projet prévoit un renforcement des moyens de l'ORD. Les actions de l'ORD doivent être néanmoins évaluées en tant que telles et à lumière des résultats de la R/D.

-
- (1) A ce propos, la nappe peut être polluée par les rejets d'eau contenant du cyanure, malgré les assurances de la direction de la mine; la prospection hydro-géologique devra se pencher sur ce problème. Pour la ville de Poura, il est déjà prévu le pompage dans la Volta, en partie en raison de la pollution (selon le bureau d'étude chargé de l'étude préliminaire).
 - (2) La définition de prix garantis dès la récolte semble essentiel pour la réussite de l'opération.
 - (3) La capacité de gestion des groupements est primordiale et devra être renforcée (Cf. alphabétisation fonctionnelle).

Cette évaluation devrait permettre aussi l'intégration d'actions ponctuelles (coton, crédit) à un véritable projet de développement rural intégré.

23.- Calendrier (1)

Novembre-Décembre 1983 : évaluation groupement.
 R/D : l'évaluation suivra le rythme des activités de la R/D

Forages :

Novembre-Décembre 1983 : prospection pour implantation
 sensibilisation population

Janvier-Mars 1984 : Réalisation forages
 Formation population.

Hivernage 1984 : Suivi.

Marchés céréales :

Novembre-Décembre 1983

Janvier 1984 : Analyse marché
 Organisation marché test
 Sensibilisation.

Février-Mai 1984 : Formation.

Novembre-Décembre 1984

Janvier 1985 : Organisation marché.

O.R.D. :

Toute l'année 1984 : Suivi et évaluation des actions ORD.

(1) Ce calendrier dépendra évidemment de la capacité d'organisation des groupements et n'est qu'indicatif.

3 - AUTRES ACTIONS

Un certain nombre de réalisations, préparant le futur du projet pourront être décidés. Ainsi la mise en place d'une pépinière est nécessaire, dès l'hivernage 1984. A ce niveau, une collaboration avec le FED est possible : le projet assurant la fourniture d'un certain nombre de plans nécessaires à la constitution des espaces verts de la ville de Poura. Le chef de projet, en collaboration avec le service reboisement AVV, devra faire courant Juillet des propositions en ce sens au FED. La mise en place de la pépinière pourrait dans ce cas être avancée au début 1984.

/ IV - MOYENS /

1) Personnel : Il a été convenu d'intégrer le personnel de l'ORD (connaissant bien la zone) au projet. Nous préconisons une politique prudente de recrutement afin de bien contrôler la mise en place des structures du projet.

Nous ne pensons pas opportun la séparation des fonctions d'enquêteurs et d'encadreurs, dans la mesure où nous concevons l'enquête comme moyen d'animation. Ce souhait reste néanmoins soumis aux nécessités du service.

La formation du personnel est importante pour augmenter son efficacité et son intérêt au projet. Cette formation doit être conçue en terme de préparation et de réflexion à la pratique sous forme de séminaires périodiques. Là aussi, comme pour la formation des paysans, l'utilisation des cycles de formation mis au point par l'AVV sera préconisée.

2) Matériel : Un certain nombre de modifications (liées à la présence d'un cadre supplémentaire) au budget est nécessaire. Une négociation s'est engagée, à ce sujet entre l'AVV et la CCCE (antenne locale). Une attention particulière doit être apportée aux problèmes de logement et d'infrastructures. Un campement provisoire, relativement important, devra être mis en place. Des logements devront être assurés à Ouagadougou pour l'assistance technique, en attendant la fin des constructions, si l'on souhaite sa présence dès le mois de Septembre 1983, ce qui nous apparaît indispensable.

/ V - CONCLUSION /

Le projet de Fara-Poura est un projet ambitieux, d'où difficile. L'originalité de la démarche R/D, sa nécessaire intégration à des actions de développement, l'impact économique de la mine et ses intérêts propres parfois contradictoires à un projet de développement rural harmonieux, le retard de l'intervention dans le monde rural, renforceront cette difficulté. Les potentialités agricoles de la zone, l'existence d'un acquit important mobilisable (1) tant dans la recherche que dans le développement, les moyens importants mis à la disposition du projet rendent néanmoins possible le succès de l'opération. Celui-ci dépendra, en fait, de la capacité du projet à coordonner les différentes actions prévues, à définir un projet de développement et par la suite à l'appliquer. Le rôle de la structure de coordination (2) est à ce point de vue, essentiel. Le projet doit aussi assurer un engagement, une présence effective sur la zone le plus tôt possible, ce qui repose l'urgence de la mise en place des infrastructures.

Nous souhaiterions en outre un appui important dans cette mise en place tant de l'AVV que de l'IRAT.

(1) En ce sens l'accueil fait au projet par les services de recherches et de développement est encourageant.

(2) Intégrant les autorités administratives, l'AVV, la SOREMI, l'ORD, etc....

LISTE DES ORGANISMES CONTACTES
DURANT NOTRE MISSION EN VUE D'UNE COLLABORATION

Recherche :

IVRAZE Institut Voltaïque de la recherche agronomique et technique

IRAT Institut de recherches agronomiques tropicales et des cultures vivrières

CERCI Centre d'expérimentations du riz et des cultures irriguées

CIEH Centre Inter-Etat d'Etudes Hydrauliques

Projet Lutte Intégrée

Développement :

Tous services de l'AVV

ORD de FARA

ORD de Ouahigouya (programme de D.R.S.)

Direction de l'hydraulique - Ministère du Développement Rural

Direction des Services agricoles - Ministère du Développement Rural

Direction des Institutions Rurales - Ministère du Développement Rural

Autres :

SOREMI

CCCE

F.E.D.

VISITES EFFECTUEES

Zone du Projet Fara-Poura

ORD de Ouahigouya - défense et restauration des sols

Stations de Fara-Coba et de Saria

Vallée du Kou

Unité de planification de l'A.V.V.

Pépinières A.V.V.

Projet Recherche Développement de Sabouna

o

o

o